

Numéro	Date	Centre producteur	Type
1262359000155	19/06/2026	13590 - AFTRAL SECLIN	07

1293 AVENUE DE L'ÉPINETTE

59113 SECLIN
SIRET : 30540504503201
Code UAI :

Dossier suivi par : LEULIETTE Olivier
Téléphone :
Courriel : olivier.leuliette@aftral.com

Etablissements privés d'enseignement professionnel, d'enseignement à distance et de formation de dirigeants d'entreprises. Siège social : 46, avenue de Villiers - 75847 - Paris Cedex 17 - Association loi 1901 - N ° de déclaration d'activité 11.75.00916.75 auprès de la préfecture de la région Ile de France - SIRET : 30540504500017 - NAF : 8559A - N ° TVA : FR95305405045

LIP LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS
299 RUE SAINT-SULPICE
59500 DOUAI
France
SIREN : 981323330

LIP LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS INDUSTRIE ET BATIMENT
126 Boulevard Paul Hayez
59500 DOUAI
France

Vos références	2026-04-0007-1
Code client	507891506
Devis N°	DEV202602376039
Commande N°	CDE202603064295
Date	03/03/2026
N° intracom TVA	FR20981323330

(P)laces, (H)eures session, (J)ours, (U)nités

Désignation	Qté	U O	PU.HT	Mt Remise	MT H.T	TVA	MT TTC
Enseignement PSCH01 - Passeport Sécurité intérim PASI - PSCH6D350004 (Inter) du 13/04/2026 au 14/04/2026, durée : 14,00h. - lieu : AFTRAL SECLIN 59113 SECLIN.							
> BLERVAQUE Théo (Total présence : 14h) - ref. : 807891572 - Période facturée du 13/04/2026 au 14/04/2026	3,00	P	300,00	0,00	900,00	20,00%	1 080,00
> HERIN Jean-Baptiste (Total présence : 14h) - ref. : 807891576 - Période facturée du 13/04/2026 au 14/04/2026							
> LEGRIN Jonathan (Total présence : 14h) - ref. : 803649517 - Période facturée du 13/04/2026 au 14/04/2026							
> PSCH01 Passeport Sécurité intérim PASI (Total présence : h) - ref. : - Période facturée du 13/04/2026 au 19/06/2026							
Total ... EURO					900,00	180,00	1080,00

- Acompte versé **0,00**
Net à Payer 1 080,00 €

TVA exigible sur les encaissements		
C	Taux	Montant
201	20,00 %	180,00

Conformément aux art. L441-3 modifié par la loi 2001-40 du 15 mai 2001 et L441-6 modifié par la loi 2008-776 du 4 août 2008 du Code de Commerce, il est précisé qu'au-delà d'un délai de 30 jours, un intérêt de retard égal à trois fois le taux d'intérêt légal sera appliqué au montant de la facture restant dû. En outre, pour les clients professionnels, conformément au Décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement exigible en cas de retard de paiement est fixé à 40€.

Informations générales de règlement

Date d'échéance : **19/07/2026** - N° compte : **507891506** - N° facture : **1262359000155** - Net à payer : **1 080,00 €**
Conditions de paiement : Virement à 30 jours
Coordonnées du pôle règlement : pcn.aftral.siege@aftral.com
Le numéro de facture est à rappeler **obligatoirement** avec votre règlement : **1262359000155**.

Modalité de règlement par virement

Le numéro de facture est à indiquer dans l'intitulé de votre virement : **1262359000155**.

Références bancaires :

IBAN/BIC : FR76 3006 6101 4100 0103 1030 797/CMCIFRPP

Modalité de règlement par chèque

Le numéro de facture est à rappeler au dos du chèque : **1262359000155**.

Règlement à adresser à :
AFTRAL POLE CLIENT NATIONAL
46 avenue de Villiers
75017 Paris